

voyant leurs prières et leurs objurgations inutiles, ils éprouvent maintenant la nécessité d'offrir des excuses à la Chambre et de lui demander pardon d'avance pour le vote qu'ils se préparent à donner.

M. l'Orateur, les hommes qui ont conçu et qui ont mis en pratique la politique nationale sont pour la plupart disparues de la scène parlementaire. Ils se sont retirés de l'arène politique, et alors ceux qui les ont remplacés dans la vie active devraient pouvoir juger sans passion l'œuvre que nos aînés ont accomplie. Il suffit de se rappeler le relèvement du Canada à la suite de l'acton réparatrice inaugurée et continuée par le parti conservateur depuis son arrivée au pouvoir en 1878; il suffit de se rappeler la condition du Canada sous le soi-disant tarif libre-échangiste de feu l'honorable Alexander Mackenzie, puisque c'est le nom qu'on aime à lui donner, et il suffit de mettre en parallèle, la condition du pays à cette époque avec celle de 1896, lorsque l'ancien gouvernement rendit les clefs du Trésor, pour reconnaître qu'entre 1878 et 1896, le parti conservateur a accompli une œuvre glorieuse de diffusion des connaissances intellectuelles parmi de peuple, d'expansion des industries et de relèvement de l'éducation publique. Ouvrez les yeux sur la richesse amassée, telle qu'indiquée par le bilan des banques; regardez partout autour de vous, et vous ne pourrez pas vous empêcher d'apercevoir les preuves palpables des bienfaits que la politique du parti conservateur a fait surgir aux quatre coins du pays. Et durant toute cette période qui s'étend de 1878 à 1896, le parti conservateur n'a pas cessé d'être en butte aux récriminations tracassières des députés qui siègent en face de nous; et quand j'ai entendu l'autre jour les remarques dont l'honorable ministre du Commerce et de l'Industrie (sir Richard Cartwright) a émaillé son discours d'adieu, en prévision de sa retraite de la vie publique et de son départ éventuel pour les douceurs de la vie de gouverneur que le premier ministre lui a préparées à Toronto—car rappelons-nous que jamais un libéral n'a abandonné un poste lucratif avant de s'être assuré la possession d'un autre—quand j'ai entendu cela, je n'ai pu m'empêcher de réfléchir que l'honorable monsieur se retenait évidemment de dire la vérité. En remontant le cours de l'histoire politique du Canada—bien que cette histoire ait été écrite par les conservateurs—l'honorable ministre aurait pu faire une œuvre plus propre à figurer dans un discours d'adieu s'il ne s'était pas complu à exhumer les annales les plus compromises du régime conservateur qui a été vingt ans debout. Eh! je voudrais bien voir un libéral quelconque qui étudierait l'histoire du passé sans y découvrir des œuvres dues à l'initiative du parti conservateur; je voudrais que celui-là pût me montrer un acte répréhensible dont son parti ne serait pas lui-même l'auteur

M. POPE.

Je n'ai pas l'intention de faire une longue réponse à l'honorable monsieur; mais comme je l'ai vu s'applaudir de cette distraction, j'ai songé à part moi que l'histoire racontait des actions plus dignes de ses attaques violentes que celles qui ont remué sa bile.

J'imagine qu'il devait y avoir autre chose que les péchés de McGreevy et de Langevin pour attirer les foudres du ministre du Commerce; car, après tout, M. l'Orateur, sir Hector Langevin est un homme qui a rendu de grands services à sa patrie, un homme dont malgré les malheurs politiques qui l'ont assailli, le nom est plus respecté en Canada que ne le sera jamais celui de sir Richard Cartwright. Je dis, M. l'Orateur, que le ministre du Commerce et de l'Industrie auraient dû penser aux noms du capitaine Sullivan, de Bole, de Pritchard, de Vance et de ce bon M. Preston qui connaissait si bien le fonctionnement de la "machine". Il aurait pu nous entretenir des amateurs locaux de Huron-ouest, ou lever un coin du linceul qui recouvre la dépouille d'anciens ministres de la province de Québec. Il aurait pu nous rappeler l'administration de feu Honoré Mercier. Il aurait pu faire ici une inscription spéciale sur sa liste noire. Il aurait pu nous raconter l'histoire de M. Pacaud, de cet homme pauvre et encore inconnu avant l'arrivée d'Honoré Mercier; et il aurait pu dire à cette Chambre et au pays que cette créature politique a volé à la province de Québec des milles et des centaines de milliers de piastres qui ont été mises au service de la cause du très honorable monsieur qui dirige le gouvernement, et il aurait pu ajouter que le dépôt légal qui a été fait entre les mains du président de l'élection dans les comtés-unis de Richmond et Wolfe était justement de l'argent volé. Je ne m'attarderai pas à discuter ce sujet, M. l'Orateur. Nous savons que l'honorable ministre du Commerce et de l'Industrie est, je regrette de le dire, en proie aux infirmités de l'âge, et que la dégénérescence physique est accompagnée sans doute par un affaiblissement des facultés mentales. Il n'est plus en état, comme autrefois, d'expulser les germes de maladies, et je pense que sa faiblesse a eu un retentissement sur son cerveau, par absorption; il est devenu saturé de la corruption qui règne autour de lui.

Le ministre de la Justice (l'honorable M. Fitzpatrick) demande l'intervention du fauteuil pour le rappel à l'ordre de l'orateur.

M. POPE: Criez tant que vous voudrez!

Le MINISTRE DE LA JUSTICE: C'est une infamie!

M. POPE: L'honorable ministre de la Justice se fâche. Je ne parle pourtant pas de lui. Pourquoi m'interrompt-il? Est-ce bien vrai qu'il ne peut pas souffrir une petite allusion comme celle-ci? Nous l'avons bien laissé dire, l'autre jour. Nos collègues de la droite auront la monnaie de leur pièce. Je n'épargnerai rien ni personne.